

BON POUR POUVOIR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'USF

2 AVRIL 2025

Important : Tout formulaire de procuration, adressé après 12h le dernier jour ouvré précédant l'AG, ne sera pas pris en compte.

Pour rappel, les informations demandées dans ce bon pour pouvoir sont obligatoires. Tout bon pour pouvoir incomplet ne sera pas recevable.

Je, soussigné(e), Madame / Monsieur

de la Société (Raison Sociale et adresse complète).....

.....

.....

et dont le type d'adhésion est :

- ☐ SOCIETE
- ☐ PME/PMI
- ☐ INDIVIDUEL

(Cocher le type d'adhésion)

donne pouvoir à pour me représenter à
l'Assemblée Générale Ordinaire de l'USF **du mercredi 2 avril 2025.**

Fait à

Le

Signature

A retourner par email à : oksana.pautard@usf.fr